

Déroulement et règlement de l'aquathlon

Définition

L'aquathlon consiste à enchaîner natation et course à pied dans cet ordre et sans arrêt du chronomètre entre les deux disciplines.

Organisation

L'aquathlon coutançais est organisé par le club de COUTANCES TRIATHLON, suivant les règles de la Fédération Française de Triathlon.

L'ensemble de la manifestation se déroule sur un circuit fermé à la circulation, dans l'enceinte du parc des sports de Coutances le dimanche 14 septembre 2014, à partir de 12h45.

Assurance

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Les licenciés FFTRI bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Pour les non licenciés FFTRI, la souscription d'une licence journée est obligatoire et se fera au moment du retrait du dossard.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel, en cas d'accident dû à un mauvais état de santé, au non respect des consignes de sécurité ou de la réglementation de la FFTRI.

Catégories et distances

	Catégorie	Année	Natation	Course à pied
Avenir	Mini-poussin	2007-2008	25 m	400 m
	Poussin	2005-2006	50 m	400 m
	Pupille	2003-2004	100 m	800 m
	Benjamin	2001-2002		
	Minime	1999-2000	200 m	1500 m
	Cadet	1997-1998		
Découverte (1 manche) et Double super sprint (2 manches) et Relais	Junior	1995-1996	300 m	2500 m
	Sénior	1973-1994		
	Vétéran	1972 et avant		

Programme de la journée

12 h 45 – 13 h 30	Retrait des dossards
13 h 30	Briefing
14 h	Epreuve découverte et première manche du double super sprint (séries de qualification) et relais
14 h 45	Début des épreuves avenir Mini-poussin / Poussin Pupille / Benjamin Minime / Cadet Remise des récompenses des épreuves avenir et découverte
16h15	Deuxième manche du double super sprint et du relais : finales de classement
17h15	Remise des récompenses du double super sprint et du relais Pot de clôture

Tarif

	Avenir	Découverte	Double super sprint	Relais
Licencié FFTRI	3 €	5 €	5 €	9 € Par équipe
Non-licencié FFTRI (licence journée incluse)			7 €	

Inscription

Attention !!! Aucune inscription n'est possible sur place le jour même pour le double super sprint. Pour les épreuves avenir et découverte, il est possible de s'inscrire jusqu'à 13h30 ... sous réserve de places disponibles.

Pour les personnes ayant participées à l'épreuve découverte, il est possible de s'inscrire au double super sprint (et donc de participer à la deuxième manche) jusqu'à 14h45.

Le dossier complet d'inscription est à renvoyer avant le **jeudi 11 septembre 2014** à :

Poisson Sébastien
7 route de l'abbaye
50210 Ouville

Un dossier complet comprend :

- le bulletin d'inscription dûment rempli et signé
- le règlement par chèque à l'ordre de *Coutances Triathlon*
- l'autorisation parentale signée pour les mineurs
- une photocopie de la licence de triathlon pour les licenciés FFTRI
ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation et de la course à pied en compétition de moins de 6 mois (les licences FFN et FFA n'ont aucune validité sur un aquathlon).

L'inscription est nominative. L'échange ou cession d'un dossard sans l'accord des organisateurs engage la responsabilité du titulaire du dossard.

C.N.I.L

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, chaque concurrent dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. S'il souhaite ne pas être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il lui appartient d'en informer par écrit les organisateurs en indiquant nom, prénom et adresse.

Déroulement des épreuves

Les règles de course de l'aquathlon coutançais sont celles de la réglementation générale fédérale en vigueur en 2014.

Le chronométrage s'effectuera à la seconde près. En cas d'égalité, la priorité sera accordée au plus jeune des participants.

Chaque concurrent disposera de son propre équipement.

Organisation des départs

Les départs sont donnés par vagues successives. La constitution ainsi que l'heure de passage des vagues seront affichées sur un panneau, au niveau du retrait des dossards. Les concurrents devront être présents en chambre d'appel 10 min avant leur départ. Toutes les affaires personnelles des concurrents devront être rangées dans les sacs prévus à cet effet : il ne doit rien rester dans le vestiaire. Ces sacs, ainsi que les affaires de course à pied, seront déposés dans l'aire de transition lorsque le dernier nageur de la vague précédente aura quitté le bassin.

Principe du double super sprint

La première manche (séries de qualification) permet d'établir un classement de tous les participants qui fixe la constitution des vagues pour les finales.

La deuxième manche (finales) permet d'obtenir le classement scratch définitif. Le départ se fait par vague, ajustable selon le nombre de concurrents, des moins bons temps aux meilleurs temps de la première manche. Par exemple, la dernière vague classe les 10 premiers, l'avant-dernière les athlètes de 11 à 20, etc ...

Relais

Le relais est composé d'une équipe de deux personnes à partir de la catégorie junior dont la composition est libre (mixte ou non mixte, junior avec sénior etc...).

Les équipes font deux manches.

Natation

Elle se déroule en bassin de 25 mètres. Le départ sera donné dans l'eau. La sortie de l'eau s'effectue par le mur quelle que soit la ligne et du côté opposé aux plots. Tout matériel aidant à la flottaison ou à la propulsion (pull-boy, palmes, combinaison, ...) est bien sûr interdit.

Aire de transition

Elle est située à la sortie du bassin. Cette zone est interdite à toute personne extérieure à l'organisation. Chaque concurrent devra respecter l'emplacement qui lui est attribué et, à la transition, ranger son équipement de natation dans son sac. Ce sac sera placé dans la caisse fournie par l'organisation.

Course à pied

Tous les concurrents sont invités à reconnaître le parcours. Aucune assistance extérieure n'est autorisée excepté celle des organisateurs.

Résultat / classement / récompense

Les résultats seront affichés sur place au scratch. Ils seront consultables peu de temps après sur le site du club www.coutancestriathlon.fr.

- 1) Conformément à la réglementation fédérale, les épreuves Avenir ne donnent lieu à aucun prix en espèce ou en nature en fonction du classement. Pour chaque course, une photo des trois premiers sur le podium sera quand même prise ... et tous les enfants seront récompensés.
- 2) L'épreuve découverte donnera lieu à un classement scratch homme et femme.
- 3) Pour le double super sprint, un classement scratch sera établi sur la finale (Cf le principe plus haut). Récompenses, en plus, aux trois premiers hommes et femmes pour les catégories junior, sénior et vétéran. Ces podiums seront établis par addition des temps des 2 manches.
- 4) Pour l'épreuve en relais seule la 1^{ère} équipe homme et la 1^{ère} équipe femme monteront sur le podium.

Droit à l'image

De par leur inscription, les participants autorisent les organisateurs, ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de l'aquathlon coutançais, sur tous les supports y compris les documents promotionnels.

Annulation

En cas d'annulation de l'épreuve pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant des organisateurs, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être effectué.

Acceptation

Tous les participants reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses sous peine de disqualification. Par la même, ils dégagent les organisateurs de toutes responsabilités pour tous les dommages subis ou causés par eux-mêmes avant, pendant et après l'épreuve.